



## ***Les pêcheurs, les écologistes, les scientifiques et la Commission Européenne s'entendent pour gérer à long terme les pêches européennes***

Un séminaire international sur les Plans de Gestion à Long Terme (PGLT) a été organisé les 11 et 12 Septembre à l'hôtel de Région « Pays de la Loire » à Nantes. L'évènement a été co-organisé par cinq Conseils Consultatifs Régionaux (Mer Baltique, Mer du Nord, Eaux Occidentales Septentrionales, Eaux Occidentales Australes, espèces pélagiques) et promu par la Région et l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique).

L'objet de ce séminaire était de fournir un lieu d'échange d'idées afin de définir selon une approche multidisciplinaire la façon dont les PGLT pouvait être élaborés et mis en place comme outil permettant d'atteindre en 2015 le Rendement Maximal Durable pour les stocks halieutiques (dans la continuité de l'engagement de l'Union Européenne au sommet de Johannesburg en 2002).

Tous les mois de décembre, les cœurs battent fort dans le monde de la pêche quand la Commission Européenne, à partir de l'avis scientifique, propose de nombreuses réduction des quotas de pêche afin de permettre aux stocks de survivre, et alors que les pêcheurs défendent des augmentations auprès de leur ministre afin de survivre eux-mêmes et de nourrir leurs familles. L'issue est rarement heureuse, et les pêcheurs s'en vont en souffrant souvent de nouvelles restrictions alors même que les environnementalistes s'en vont frustrés que les écosystèmes marins puissent être toujours plus exploités. Heureusement, à l'occasion de cette réunion des CCR, toutes les parties ont reconnu ce problème et ont entamé de franches discussions sur les voies possibles de travail dans le cadre de ce nouveau processus.

Différentes présentations et de nombreux éléments ont été apportés par la Commission Européenne (DG MARE), le CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer), les représentants des CCR ainsi que de nombreux chercheurs et experts indépendants, biologistes, écologistes, économistes ou sociologues.

Les premiers résultats de ce nouveau système de gestion ont été analysés. Dans ce système, les pêcheurs, les scientifiques et les gestionnaires travaillent ensemble sur des méthodes planifiées pour la fixation de quotas pour les prochaines années selon des règles qui permettent aux stocks épuisés de se reconstituer, pour atteindre finalement des niveaux permettant des captures plus élevées et plus stables.

Le Directeur pour l'Atlantique, les Régions Ultrapériphériques et l'Arctique à la DG MARE, Reinhard Priebe, a estimé que *« tous les participants ont reconnu au cours de ces deux jours que les arrangements à long terme amélioreront la gestion des pêches en comparaison à la situation annuelle de négociation des TAC, qui est loin d'être parfaite. »*



Cependant les membres des CCR ont précisé que ces systèmes de gestion devaient se fonder sur une évaluation adaptée intégrant les aspects biologiques, environnementaux, économiques et sociaux préalablement à leur adoption.

Hugo Anderson, président du CCR Mer du Nord a expliqué que « *dans ce nouveau système, il est fondamental que toutes les parties intéressées s'impliquent et réfléchissent à quelle vitesse les changements peuvent être opérés et à leurs coûts avant que la situation ne s'améliore. Certains membres du secteur des pêches s'inquiètent des changements trop brusques et soudains, et ils doivent être écoutés.* »

Après des années de désaccord, les Conseils Consultatifs Régionaux et la Commission pourrait s'entendre pour travailler sur une planification adaptée pour la gestion des pêches. Il ne fait pas de doute que les compromis seront toujours nécessaires, comme Mike Sissenwine, président du CIEM l'a exprimé, « *pour chaque pêcherie il existe de multiple objectifs possibles et nous devons nous fixer des étapes intermédiaires* ».

Un rapport rassemblant l'ensemble des débats, les points clés et les recommandations du séminaire est en cours de rédaction et sera bientôt disponible, ainsi que l'ensemble de l'information (agenda, documents de réunion et présentations) sur les sites des CCR organisateurs.

#### CONTACT

Benoît Guerin, Secrétaire Général du CCR Sud

Tel : 02 97 88 09 40 / 06 32 02 68 15

[www.ccr-s.eu](http://www.ccr-s.eu)

